



Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

Révision: 2020-02-16

Version: 16.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

Robijn est une marque commerciale enregistrée et est utilisée sous licence d' Unilever.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés:

AISE-P105 - Produit de finition (assouplissant, amidon). Procédé semi-automatique

AISE-C3 - Assouplissants du linge (liquides standard et concentré) pour usage domestique

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient 1,3-bis(hydroxyméthyl)-5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione (DMDM Hydantoin)

Mentions de danger :

EUH208 - Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence:

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

Information complémentaire sur l'étiquette:

Contient: agent de conservation.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	295-344-3	91995-81-2	-	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)		3-10
propane-2-ol	200-661-7	67-63-0	01-2119457558-25	Flam. Liq. 2 (H225) STOT SE 3 (H336) Eye Irrit. 2 (H319)		0.1-1

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15a du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

Inhalation:	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau:	Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.
Ingestion:	Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.
Protection individuelle des secouristes:	Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec les yeux:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion:	Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Diluer avec une grande quantité d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

Suivre les recommandations générales en matière d'hygiène considérées comme de bonnes pratiques sur le lieu de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains soigneusement après manipulation. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Tenir hors de portée des enfants.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
propane-2-ol	200 ppm 500 mg/m ³	400 ppm 1000 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
propane-2-ol	-	-	-	26

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	888

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Pas de données disponibles	-	-	319

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
propane-2-ol	-	-	-	500

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
propane-2-ol	-	-	-	89

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
propane-2-ol	140.9	140.9	140.9	2251

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
propane-2-ol	552	552	28	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.7

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Opaque, Bleu

Odeur: Parfumée

Seuil olfactif: Non applicable

pH ≈ 3 pur

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

ISO 4316

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles		
propane-2-ol	82	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): indéterminé

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
propane-2-ol	2	13

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
---------------	-------------	---------	------------------

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles		
propane-2-ol	4200	Méthode non fournie	20

Densité de vapeur: Non déterminé

Densité relative: ≈ 1.00 (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Méthode / remarque

Non approprié pour la classification de ce produit
OECD 109 (EU A.3)

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles		
propane-2-ol	Soluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: 99

Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: ≈ 35 mPa.s (20 °C)

Propriétés explosives: Non-explosif.

Propriétés comburantes: Non comburant.

DM-006 Viscosity - Standard

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé

Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

OECD 115

Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Réagit avec les alcalins.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange:.

Irritation de la peau et corrosivité

Résultats: Non corrosif ou irritant **Méthode:** Pertinence de la preuve

Irritation oculaire et corrosivité

Résultats: Non corrosif ou irritant

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	LD ₅₀	> 5000	Rat	Méthode non fournie	
propane-2-ol	LD ₅₀	3570	Rat	Méthode non fournie	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps
---------------	---------	--------	---------	---------	-------

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

		(mg/kg)			d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			
propane-2-ol	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			
propane-2-ol	LC ₅₀	> 25 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	6

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
propane-2-ol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle			Pas de données disponibles				
propane-2-ol			Pas de				

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

			données disponibles				
--	--	--	---------------------	--	--	--	--

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle			Pas de données disponibles					
propane-2-ol			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Système nerveux central

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles
propane-2-ol	Système nerveux central

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

propane-2-ol	LC ₅₀	> 100	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	48
--------------	------------------	-------	----------------------------	-------------------------	----

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			
propane-2-ol	EC ₅₀	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			
propane-2-ol	EC ₅₀	> 100	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles			
propane-2-ol	EC ₅₀	> 1000	<i>Boues activées</i>	Méthode non communiquée	

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle		Pas de données disponibles				
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
propane-2-ol		Pas de données disponibles			-	

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle					Pas de données disponibles
propane-2-ol			95 % en 21 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulationCoefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles			
propane-2-ol	0.05	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles				
propane-2-ol	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K _{oc}	Coefficient de désorption Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
acides gras en C10-20 et insaturés en C16-18, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle	Pas de données disponibles				
propane-2-ol	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.5 Autres effets néfastes**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 30 - détergents autres que ceux mentionnés au 20 01 29.

Emballages vides

Recommandation:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

UFI: U0P4-N0CH-W00R-XYPR

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface cationiques

5 - 15 %

parfums, DMDM Hydantoin, Potassium Sorbate, Hexyl Cinnamal, Limonene, Citronellol, Eugenol, Butylphenyl Methylpropional

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MSDS3893

Version: 16.0

Révision: 2020-02-16

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 3, 8, 9, 11, 12, 15, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

Robijn Professional Fraîcheur du Matin Concentré

- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DL50 - dose létale, 50%
- CL50 - concentration létale, 50%
- CE50 - concentration efficace, 50%
- DSEO - Dose sans effet observé
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques

Fin de la Fiche de Données de Sécurité